



Accident de travail non declarer et mis en arret maladie

Par **melshi**, le **18/02/2016** à **22:21**

Bonjour je suis conductrice de bus j'ai eu un accident avec le bus ayant eu un malaise j'ai percuter un autre bus à 10km/h . Mon responsable ma dit que si je comptais me mettre en at il contesterai . Il m'a dit de prendre des jour de repos après ses quelque jour de repos j'ai repris et ayant mal au dos je me suis mis en arret malgré leur désaccord la dessus . Je n'ai pas oser me mettre en accident de travail cela fait 9 mois jai été opérer d'une fracture vertèbre et hernie je regrette est il trop tard pour que je soit mise en at svp répondez moi je suis perdue

Par **P.M.**, le **19/02/2016** à **18:49**

Bonjour,

Ce sujet fait pratiquement double emploi inutilement avec [celui-ci](#), vous auriez donc pu le poursuivre...

Cela dépend des éléments que vous pourriez faire valoir à la CPAM mais normalement la prescription n'est pas atteinte puisqu'elle est à ma connaissance de 2 ans...